



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 30 MAI 2022 À 17H30,
À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
AU 672, BOULEVARD SAINT-FRANÇOIS À LAC-DES-ÉCORCES

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum
2. Acceptation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du règlement numéro 268-2022 modifiant le règlement numéro 40-2004 relatif au zonage;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance